



## **PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE DU GROUPE LEON GROSSE LAUREAT DU GRAND PRIX DES SOCIETES NON COTEES**

Léon Grosse est une ETI du secteur de la construction née en Savoie en 1881. Depuis 2020, le Groupe diversifie ses métiers, en France et à l'international, pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux de ses clients, notamment en termes de rénovation énergétique et d'enveloppe des bâtiments.

Ces trois dernières années, le Groupe connaît une croissance organique et externe soutenue : +15% en moyenne de CA annuel et +25 % d'effectifs. Aujourd'hui, Léon Grosse emploie 2 800 collaborateurs en France à travers 50 agences et filiales, et dans 7 autres pays européens. En 2023, le Groupe a réalisé un CA de 940 millions d'euros.

L'année 2024 marque la troisième ouverture du capital du Groupe. Ouverte à l'ensemble des collaborateurs et portée par le Directoire et l'actionnaire familial, cette démarche s'inscrit dans la politique de partage de la valeur créée par le Groupe.

L'actionnariat salarié permet d'associer les collaborateurs au développement du Groupe. La part du capital détenue par les salariés à travers le FCPE "GROUPE LÉON GROSSE" a progressé pour atteindre 2,4 % en seulement 2 ans. L'opération de souscription est désormais un rendez-vous annuel attendu des collaborateurs. Le taux de souscription volontaire, passé de 60 % à 68 % en 2 ans, place Léon Grosse parmi le Top 3 des entreprises de plus de 1 000 salariés du panel Equalis Capital.

Enfin, le Groupe s'engage également plus largement en faveur de l'épanouissement de ses collaborateurs. En 2024, il se positionne à la 2<sup>ème</sup> place des entreprises françaises où il fait bon travailler, tous secteurs d'activité confondus, dans le cadre du palmarès Best Workplaces de Great Place to Work.